

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

LOZERE

Nombre de membres

Afférents
au Conseil
Municipal

En exercice

Qui ont pris
part à la
Délibération

16

19

16

Date de la convocation

11 janvier 2008

Date d'affichage

24 janvier 2008

Objet de la Délibération

Fixation des taux d'avancements

De grade au titre de l'année 2008

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BELVEZET

Séance du 19 janvier 2008

L'an deux mille huit

et le 19 janvier

à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre proscrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Alain VEYRUNES ; Maire

Présents : MMmes COUSTES Elisabeth, REBOUL Nicole

MMrs : BOULAT Olivier, COUSTES-CHAPDANIEL J.C

MERIC Pascal,

Excusés : MM CHABALIER Félix, DELORD Paul, ROUVIERE Francis

M. MERIC a été nommé secrétaire

- Vu l'article 35 de la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction Publique Territoriale.
- Vu l'article 49 modifié de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, 2^{ème} alinéa, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale
- Vu l'avis du CTP en date du 10 décembre 2007

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des nouvelles dispositions réglementaires concernant les quotas d'avancements de grade dans la collectivité.

Il convient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer un taux qui déterminera le nombre de fonctionnaires promouvables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de fixer les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité comme suit :

Cadres d'emploi	Grade d'avancement	Taux pour 2008 en %
Rédacteur territorial	Rédacteur Principal	100 %

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans susdits

[Handwritten signatures]



Pour extrait conforme
Le Maire

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]
[Handwritten signature]

